

Terms and Conditions

The Library provides access to digitized documents strictly for noncommercial educational, research and private purposes and makes no warranty with regard to their use for other purposes. Some of our collections are protected by copyright. Publication and/or broadcast in any form (including electronic) requires prior written permission from the Library.

Each copy of any part of this document must contain there Terms and Conditions. With the usage of the library's online system to access or download a digitized document you accept there Terms and Conditions.

Reproductions of material on the web site may not be made for or donated to other repositories, nor may be further reproduced without written permission from the Library

For reproduction requests and permissions, please contact us. If citing materials, please give proper attribution of the source.

Imprint:

Director: Mag. Renate Plöchl

Deputy director: Mag. Julian Sagmeister

Owner of medium: Oberösterreichische Landesbibliothek

Publisher: Oberösterreichische Landesbibliothek, 4021 Linz, Schillerplatz 2

Contact:

Email: [landesbibliothek\(at\)ooe.gv.at](mailto:landesbibliothek(at)ooe.gv.at)

Telephone: +43(732) 7720-53100

M. Descos, Ministre de France à Belgrade, à M. Raymond Poincaré, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.¹⁾

Belgrade, le 1er octobre 1912.

Après m'être concerté avec mes Collègues d'Angleterre et de Russie, je n'ai pas manqué de recommander nettement au Président du Conseil la plus grande prudence et la nécessité pour la Serbie d'éviter toute action inconsidérée, susceptible de provoquer une rupture avec la Turquie, notamment par des mouvements de troupes dirigées vers la frontière.

Mes Collègues d'Angleterre et de Russie ont fait une démarche identique. De même le Chargé d'affaires d'Allemagne, qui avait reçu l'ordre de conformer son langage à celui du Ministre d'Angleterre.

M. Pachitch m'a dit qu'il venait de télégraphier au Ministre de Serbie à Constantinople de rester à son poste, bien qu'il lui eût déjà donné pour instruction de quitter Constantinople dans les quarante-huit heures, si le transit du matériel de guerre serbe retenu en Turquie n'était pas autorisé dans ce délai.

M. de Hartwig nous a dit confidentiellement à tous que M. Pachitch était profondément pacifique, fort ennuyé de la situation présente et décidé à pousser la mobilisation avec une sage lenteur.

Descos.

M. Jules Cambon, Ambassadeur de France à Berlin, à M. Raymond Poincaré, Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.²⁾

Berlin, le 1er octobre 1912.

Dans la conversation que j'ai eue aujourd'hui avec le Secrétaire d'Etat, celui-ci m'a avoué qu'en présence de l'état de choses existant dans les Balkans, par suite de la mobilisation, il lui paraissait bien difficile d'empêcher que la guerre éclatât entre la Turquie et les Etats balkaniques; que les Puissances, pour l'empêcher, devraient prendre des mesures

¹⁾ Livre Jaune, 1912. I. Nr. 116.

²⁾ Livre Jaune, 1912. I. Nr. 124.